

Rencontre de N'Djamena consacrée au paiement électronique dans l'espace Cémac

Six mois pour s'adapter à la nouvelle réglementation

Face à la montée en puissance des services de paiements marquée par la digitalisation croissante dans la Communauté économique et financière d'Afrique centrale (Cémac), la Commis-

sion bancaire d'Afrique centrale (Cobac) a adapté le dispositif réglementaire et textes d'applications aux enjeux imposés par les mutations technologiques. Réunis à N'Djamena au Tchad pour qu'ils s'ap-

roprient les innovations, les opérateurs économiques ont six mois pour s'adapter. De ce qu'il ressort, la monnaie digitale va prendre une place plus importante dans l'économie gabonaise et les éco-

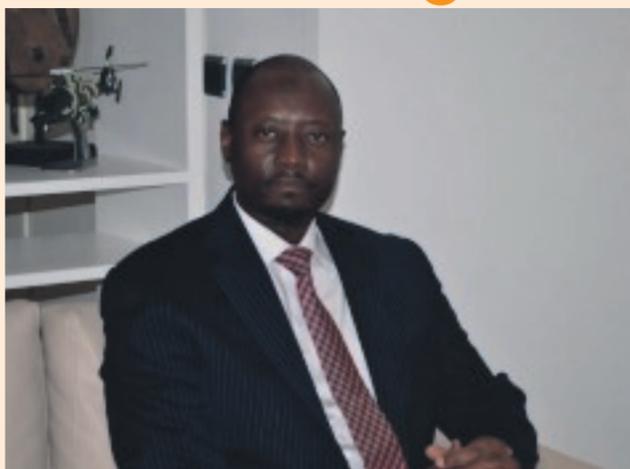
nomies régionales. Présent à N'Djamena, le quotidien "L'Union" vous rend compte de ce qui s'est manifesté comme changement majeur à ne plus ignorer.

Les nouvelles règles pour s'adapter à la poussée de la monnaie digitale

Innocent M'BADOUMA
N'Djamena/Tchad

À N'Djamena, technocrates de la finance, universitaires, banquiers, experts de la microfinance ont débattu, lundi, des principaux contours de paiement dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cémac). De fait, les contributions ont permis d'améliorer la compréhension des uns et des autres quant aux implications de ce texte important. Une bonne

appropriation du nouveau cadre réglementaire car, les enjeux sont importants. Président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale, gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli l'a martelé en s'adressant aux participants et aux populations de la Cémac: "Nous ne pouvons plus résister au torrent de la technologie. C'est aux banques, aux établissements de crédits, de microfinance et aux utilisateurs de s'adapter à la poussée technologique".



C'est le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, qui a ouvert les travaux de la réunion de N'Djamena.

Photo : F.A./L'Union

Il était donc question pour la Cobac et ses hôtes de présenter le contexte et les situations qui ont motivé ce nouveau dispositif réglementaire relatif aux services de paiement dans la communauté monétaire d'Afrique centrale. Mais aussi, d'exposer les principales innovations réellement apportées aux nouvelles dispositions du texte Cémac et de ses textes d'applications. Ont donc été établis des parallèles entre le nouveau cadre réglementaire de la Cémac quant aux transactions monétaires

digitales et les meilleurs textes et standards internationaux. En somme, "la Cobac a réformé l'architecture réglementaire existante, proposant des nouvelles règles mieux adaptées aux mutations induites par cette activité aux multiples contours et dont les risques induits sont importants", dira Mahamat Tolli. L'entrée en vigueur de ce dispositif vise à encadrer les activités liées aux moyens de paiements.

Monnaie digitale

Les sociétés gabonaises annoncent la couleur depuis N'Djamena

I.M'B.
N'Djamena/Tchad

UN panel d'entreprises gabonaises composé de l'Arcep, des banques, des sociétés de téléphonie mobile et des établissements de micro-finance s'est rendu dernièrement à N'Djamena. Exposant à cette occasion sur le thème "partage d'expériences sur les meilleures pratiques, en matière de transparence et respect des droits de la clientèle, de sécurité des instruments de paiements", Mme Ludwine Oyeni-Amoni, présidente de la fédération des Associations des professionnels des établissements du crédit-Apec, par ailleurs directeur général de BGFI Bank Gabon, a abordé la question de la relation contractuelle entre BGFI Bank Gabon

et Airtel Money au Gabon, depuis 2012. Laquelle relation contractuelle met à la disposition du public de la monnaie électronique. Tout client Airtel money pouvant retirer de l'argent sur un terminal financier électronique de la banque. "La nouvelle réglementation vient enrichir les relations entre les prestataires, les banques, les établissements de micro-finance et les sociétés de paiements", a-t-elle expliqué. Et comme nouveauté, elle retient la possibilité offerte à tous d'avoir un agrément technique d'émission de la monnaie électronique. Autrement dit, des acteurs nouveaux vont faire irruption dans le secteur. "Ne sont plus les banques qui sont détentrices et qui sont sponsors des sociétés de téléphonie mobile. Maintenant une société de téléphonie peut prétendre



Ludwine Oyeni Amoni, directrice générale de BGFI Bank Gabon, par ailleurs présidente des Associations des professionnels des établissements de crédits, lors de la rencontre de N'Djamena.

Photo : Innocent M'Badouma

avoir son agrément et travailler sur le marché". En dépit de cette ouverture, la relation avec les banques ne devrait pas fondamentalement changer, estime Pascal N'Nah Oyono, directeur de Airtel Money. "Nous voulons être la continuation de

BGFI Bank Gabon auprès des clients, car il y a une catégorie de clients qui n'a pas nécessairement accès à BGFI et nous voulons être ce relais". Les consommateurs doivent-ils avoir peur pour leur argent logé dans les porte-monnaie électro-

niques, au regard du peu d'emprise qu'ils ont sur les nouvelles technologies ? "Oui, il y a des inquiétudes qui ne sont pas nécessairement fondées, mais logiques quand on ne comprend pas la question du mobile money ou monnaie électronique. La monnaie électronique est nouvelle pour tout le monde, même pour nous qui sommes dans cette activité depuis 2012, on apprend tous les jours", concède Pascal N'Nah Oyono. Avec 15 millions de transactions financières électroniques par mois, 700 000 utilisateurs par jour, le patron d'Airtel money admet qu'il faut davantage éduquer les utilisateurs des transactions électroniques afin que ces derniers, "au fur et à mesure, aient moins d'inquiétude mais plutôt le confort d'utiliser ce service-là".

De leur côté, les établissements de microfinances du Gabon se positionnent comme des acteurs à part entière de la transformation numérique des transactions financières digitales. "Nous entendons résoudre le problème de l'inclusion financière. Nous sommes sur la question des transactions digitales avec le Groupement interbancaire de l'Afrique centrale (Gimac). Nous pensons que d'ici janvier 2020, avec les nouveaux partenaires qui viennent de s'ajouter, les populations pourront utiliser les moyens de paiements électroniques à partir des guichets électroniques de paiement interconnectés qui seront installés", a indiqué Jean Robert Obiang, directeur général d'EDG Gabon, vice-président du Groupement des établissements de micro finance du Gabon.

Éclairage

La monnaie digitale bientôt plus présente que nos billets de banque

I.M'B.
N'Djamena/Tchad

AVEC le changement du cadre réglementaire en Afrique centrale, c'est la vieille habitude consistant à toucher les billets de banques qui pourrait changer dans cinq à dix ans. La monnaie digitale avance à grands pas et les réflexes doivent changer. Dans ce sens, Pascal N'Nah Oyone estime que dans les années à venir, on pourrait se passer de son traditionnel porte-monnaie

physique, au bénéfice d'un porte-monnaie digital. Et que bientôt Airtel money va entrer dans les taxis et transports publics, au marché et même dans les bars. Autrement dit, les consommateurs paieront leurs bières et limonades avec le téléphone portable et de moins en moins avec des billets de banque. "Aujourd'hui au Gabon, plus de la moitié de la population utilise le mobile money. Notre ambition c'est d'avoir chaque jour un peu plus de clients qui l'utilisent. Et dans la sim-



Photo : Innocent M'Badouma

plification de ce type de paiement, on a lancé il y a quelques années le NFC, le

Pascal N'nah Oyono, directeur de Airtel Money Gabon, a révélé que dans notre pays, plus de la moitié de la population utilise le mobile money.

Photo de droite : Jean Robert Obiang, DG d'EDG Gabon, a également pris une part active à la réunion de N'Djamena.

paiement sans contact. Le paiement par code barre, c'est quelque chose qui est



Photo : Innocent M'Badouma

dans le pipe. C'est exactement ce sur quoi nous travaillons aujourd'hui",

affirme le directeur d'Airtel Money qui a pour partenaire technique Com Viva. Pour lui, la technologie progresse pour que désormais les clients paient en scannant un code barre sur l'écran de leur portable à un terminal de paiement dans un magasin ou un bistrot. Il faut simplement y ajouter les mécanismes de contrôle. Avec cette nouvelle donne, c'est la sécurité pour les épargnants et le chômage ou la reconversion pour les braqueurs de Libreville.